



**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
BASSEE MONTOIS
DU MARDI 29 MARS 2016**

L'an deux mille seize, le mardi 29 mars à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle des fêtes de de Vimpelles, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le Président.

Etaient Présents :

Monsieur DENORMANDIE Roger, Monsieur ANQUETIN Rémy, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur BEAUDET Bernard, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur MARCADET Emmanuel, Monsieur LAMARQUE Jean-Claude, Monsieur BIGOT Jean-Yves, Monsieur VALLEE Alain, Monsieur PASCUAL-MARTIN Thierry, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Madame MOULET Valérie, Madame LETERRIER Carine, Monsieur DEQUIROT Thierry, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur LAMOTHE Frédéric, Madame CHANTRAIT Françoise, Monsieur FENOT Jean-Paul, Monsieur BENOIT Francis, Monsieur JEGOUDEZ Jean-Claude, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Madame MICHEL Monique, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur PRAYER Pascal, Monsieur PIONNIER Jean-Jacques, Monsieur RICHARD Jean-Pierre, Monsieur FORGET Michel, Monsieur BELESSORT Patrick, Monsieur MINOST Jean-Marie, Madame SIVANNE Evelyne, Madame ROUVEAU Laurence, Monsieur DERETZ Bernard, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Madame CHARLE Anne-Marie, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur VERBRUGGE Christophe, Monsieur DUCHEZEAU Yves, Monsieur SABY Bernard, Monsieur PACHOT Joël, Madame DELATTRE Nadine, Monsieur FARSSAC Pascal, Madame VO VAN Danielle, Monsieur FORTIN Dominique.

Suppléant(s) en situation délibérante :

Madame COUTURIER Bernadette, Monsieur DE RYCKE Régis

Excusés :

Monsieur DELORME Luc, Monsieur MAURY Yannick, Monsieur CAPMARTY André, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur LAGAN Pierre-Michel.

Absents :

Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur SAUNIER Louis, Madame TRIVIER Julie, Monsieur ARLAIS Michel, Monsieur BIESBROUCK Gilles, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur BRETON Serge, Monsieur MARTINET Yves

Pouvoirs :

Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Monsieur PIONNIER Jean-Jacques ;

Monsieur CAPMARTY André a donné pouvoir à Monsieur SABY Bernard ;

Madame RICHARD Gisèle a donné pouvoir à Monsieur MINOST Jean-Marie.

Nombre de délégués en exercice : 58
Nombre de présents : 47 Excusés : 5 Absents : 6 Pouvoirs : 3
Date de convocation : 23 mars 2016

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer. La séance est ouverte avec la désignation du secrétaire de séance et l'acceptation de la présentation du dispositif « atelier des territoires ».

A – PRESENTATION DE L'ATELIER DES TERRITOIRES

Mis en place par le ministère du Logement et de l'habitat durable, ce dispositif vise, par l'apport d'un regard neuf extérieur, à faire émerger une stratégie de territoire et à engager les acteurs locaux dans un processus de projet. Les sites de projet sont sélectionnés au terme d'un appel à candidature national. L'atelier, si la communauté de

communes est retenue et elle en sera fixée à la fin du premier semestre, démarrera en fin d'année 2016 par un travail en mode atelier. Il mobilisera ensuite une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes et d'autres compétences métier en fonction du thème abordé en session d'Atelier. L'assemblée se déclare favorable à cette candidature.

B - APPROBATION DE COMPTE RENDU DE SEANCE

En l'absence de remarque, le compte rendu de séance de Conseil communautaire du 14 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

C - DELIBERATIONS:

C - 1) Ouverture d'un poste de Chargé de développement

Compte tenu du terme du C3D repoussé à juin 2017, et afin d'en assurer le suivi, il y a lieu de remplacer l'agent de développement dont le contrat s'achève. Cela passe par la création d'un emploi non permanent à temps complet.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de créer cet emploi, éventuellement en contrat aidé, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

C - 2) Adoption du Budget principal 2016

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'approuver un Budget Primitif à hauteur de 8 149 744,06 Euros en section de Fonctionnement et de 2 368 828,78 Euros en section d'Investissement.

C - 3) Adoption du Budget annexe SPANC 2016

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'approuver un Budget Primitif à hauteur de 80 568,84 Euros en section de Fonctionnement et de 1 203 033,30 Euros en section d'Investissement.

C - 4) Adoption du Budget annexe ZAE 2016

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'approuver un Budget Primitif à hauteur de 266 600 Euros en section de Fonctionnement et de 265 567,41 Euros en section d'Investissement.

C - 5) Adoption des taux de contributions directes

L'état des finances communautaires permet de repousser d'un an la question de l'évolution de la fiscalité.

Le Conseil Communautaire, à la majorité, compte tenu d'une abstention, décide de maintenir les taux d'imposition de 2015 à 2.70 % pour la TAXE HABITATION, 2.89 % pour le FONCIER BATI, 5.88 % pour le FONCIER NON BATI, 3.34 % pour la COTISATION Foncière des entreprises.

Ce maintien n'empêchera pas une augmentation de produit de 6 143 Euros.

C - 6) Lancement d'une étude de réalisation de logements pour retraités

Une réponse au besoin des personnes retraitées pour des logements adaptés et à revenus modérés a été envisagée à travers un projet de réalisation de 80 logements sociaux. Or, renseigné de l'état du nombre des demandes du secteur, l'aménageur « Pierres et Lumières » n'a pas encore manifesté son intérêt pour ce projet qui n'en est pas pour autant compromis. Une première tranche de réalisation pourrait ainsi se passer de l'aménageur en portant sur 20 logements répartis sur deux sites : Gouaix et Donnemarie-Dontilly.

Compte tenu de son exclusivité et de son expertise en matière de maintien à domicile des personnes âgées, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de confier

l'étude de conception et de faisabilité pour la création de logements pour personnes âgées, prévue dans le programme d'action du Contrat départemental de développement durable à l'ADMR.

C – 7) Fixation des durées d'amortissement du patrimoine du SPANC

Les durées d'amortissement du patrimoine propre au S.P.A.N.C n'ayant pas encore été décidées, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer ces durées à 2 ans pour les logiciels et sites Internet.

C – 8) Adoption du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Il a été institué un mécanisme d'harmonisation progressive sur cinq ans de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Les bases et montants appelés ayant été communiqués tardivement, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer le taux de TEOM par communes, à partir des bases communiquées par les services fiscaux et des montants de participation appelés pour chaque.

C – 9) Remplacement d'un délégué au SMETOM-GEODE

Un délégué titulaire au titre de la Commune d'Everly, est démissionnaire.

Les candidats ayant été invités à se manifester, Madame Laurence GUERINOT, Maire d'Everly, s'étant seule portée candidate est élue, à la majorité, par le Conseil Communautaire. Elle-même s'étant abstenue.

C – 10) Rapport 2014 sur le Prix et la Qualité du SYTRADEM (RPOS)

Il est précisé que le SYTRADEM se compose des deux Syndicats de traitement : SMETOM-GEODE et SIRMOTOM. Le tout desservant un territoire regroupant 138 Communes et 139 199 habitants.

Le tonnage de déchets collectés atteint 4079. Il pourra être minimisé grâce à la mise en place prochaine de composteurs. Le tri sélectif connaît, lui aussi, une augmentation de tonnage.

71% des déchets ménagers et assimilés ont pu être valorisés. Cela permet des recettes en conséquences, qu'il est possible d'augmenter grâce à une communication appropriée. Les recettes perçues au titre de la valorisation se sont élevées à 771 457.26 Euros. Elles incluent la valorisation de déchets extérieurs qu'il serait judicieux d'acheminer par voie d'eau.

Même si l'emprunt n'est pas renégociable, la situation de la comptabilité reste correcte. Le budget de fonctionnement atteint 7 072 990.04 Euros.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'adopter ce Rapport Annuel 2014.

D – QUESTIONS DIVERSES:

D – 1) Transfert à venir des compétences Eau et Assainissement

Afin d'anticiper ce transfert, un groupe de travail est mis en place.

D – 2) Résidence-mission

L'artiste, Monsieur RAMIREZ, se trouve encore au Chili et arrivera en avril dans notre territoire. Il est demandé aux Maires de bien vouloir lui réserver un bon accueil dans leur Commune.

D – 3) Démoustication

14 communes se sont déclarées volontaires pour être traitées. Le traitement hélico est programmé pour le 19 avril. Cette date paraît trop tardive à l'assemblée. Il va être tenté de l'avancer.

D - 4) Chenilles processionnaires

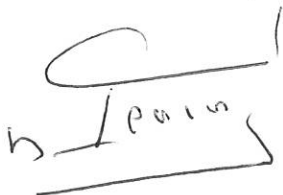
Il est proposé de se rapprocher du secrétaire général, pour des solutions à même de les éradiquer.

D - 5) Présence médicale

L'arrivée prochaine de deux nouveaux médecins est annoncée. Ils vont s'installer à Montigny-Lencoup.

En l'absence d'autres questions, la séance est close à 20h30.

Le Président,

Handwritten signature of the President, appearing to read "M. Lencoup".

Le secrétaire

Handwritten signature of the Secretary, consisting of a large, stylized loop.